

UN NOUVEL ÉLAN POUR L'EUROPE SOCIALE

Extrait de :

David Rinaldi, « [Un nouvel élan pour l'Europe sociale](#) »,
Études & Rapports n° 108, Institut Jacques Delors, février 2016

RÉSUMÉ

- Plusieurs obstacles et changements sociétaux de taille remettent en cause l'efficacité et la durabilité à long terme des politiques sociales en Europe. La mondialisation, le changement technologique, le vieillissement de la population, la crise économique et financière, ainsi que l'inadéquation accrue des compétences **menacent sérieusement les fondements mêmes des États-providence nationaux.**
- Une seule orientation stratégique pourrait constituer un cadre valide pour relever tous ces défis : **un élan vigoureux en faveur du capital humain et des investissements sociaux pourrait en fait s'avérer bénéfique à plusieurs niveaux.** Il pourrait stimuler la croissance économique en améliorant la compétitivité, la résilience et l'innovation et promouvoir la justice sociale et l'inclusion en réduisant les inégalités, tant au sein des pays qu'entre eux.
- **Les avantages d'une stratégie d'investissement dans le domaine social ne sont pas uniquement sociaux.** Elle présente aussi des avantages économiques dans la mesure où elle permet d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre et a des effets positifs sur les finances publiques, les dépenses consacrées à l'activation et à l'inclusion entraînant une hausse des revenus et diminuant la demande de protection sociale.
- L'Union européenne a établi l'objectif de promouvoir le capital humain dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, puis a lancé un paquet « investissements sociaux » (PIS). Toutefois, l'accent sur les investissements sociaux diminue. **Le PIS demeure une série de documents non contraignants, et non un véritable pacte stratégique;** l'initiative pour l'emploi des jeunes, qui définit un cadre pour que les États membres lancent des initiatives en vue de lutter contre le chômage des jeunes, ne

prévoit pas non plus de stratégie commune et donne lieu à des projets hétérogènes, qui pourraient au final accentuer les divergences.

- Les politiques en vigueur devraient permettre de renforcer l'efficacité des initiatives menées par l'UE dans le domaine social. Par exemple, des efforts spéciaux pourraient être déployés pour encourager les États membres à **élargir l'accès à l'éducation et l'accueil des jeunes enfants**, la participation à ces services étant très faible dans les ménages défavorisés. De même, l'initiative Erasmus pourrait être amplifiée afin de promouvoir une véritable alliance pour l'apprentissage.
- **Les décideurs européens sont confrontés à un double défi concernant la mobilité de la main-d'œuvre**: d'une part, la mobilité de la main-d'œuvre doit être renforcée afin de créer un véritable marché du travail européen; de l'autre, ils doivent faire en sorte que la mobilité accrue n'aggrave pas le risque de désintégration, ne crée pas de tensions entre les travailleurs mobiles et locaux ou ne représente pas une charge supplémentaire pour les États membres qui souffrent déjà de déséquilibres budgétaires.
- **La mobilité de la main-d'œuvre est limitée par l'ensemble varié de systèmes de sécurité sociale et les obstacles à la reconnaissance des qualifications**: il faut donc progresser au niveau de la coordination des prestations sociales afin de créer un véritable système de facilitation de la portabilité des droits sociaux et améliorer ainsi la reconnaissance automatique des diplômes, des qualifications et des droits sociaux.
- Pour éviter que les tensions liées au dumping social s'intensifient, l'Union européenne devrait mettre l'accent sur la mise en œuvre des principes arrêtés en commun. **Le respect du principe « à travail égal, salaire égal sur le même lieu de travail » doit être assuré**.
- **Créer une Europe du « triple A social » nécessite de réduire les divergences alarmantes** entre les États membres et de réviser la gouvernance économique de l'Union et de l'UEM. Les déséquilibres sociaux menacent la stabilité financière et économique, ainsi que la stabilité politique de toute l'Union.

- **La dimension sociale de l'UEM doit être renforcée rapidement et pleinement**, et ce pour trois grandes raisons : 1) la nécessité de corriger les déséquilibres sociaux autant que les déséquilibres budgétaires ; 2) le manque de moyens pour faire face aux chocs conjoncturels ; 3) l'occasion de renforcer la légitimité et la durabilité de l'UEM et de l'UE. Ces trois arguments, qui sont plus urgents pour la zone euro, demeurent valides pour l'ensemble de l'Union.
- Il faut trouver les moyens de **donner plus de marge de manœuvre et d'accorder suffisamment de fonds aux États membres qui souffrent de déséquilibres sociaux et macro-économiques excessifs** ; l'Union devrait faire en sorte que les politiques nationales en accord avec le paquet « investissements sociaux » et l'initiative pour l'emploi des jeunes demeurent une priorité et soient dotées des budgets nécessaires.

Un résumé des recommandations stratégiques relatives aux trois thèmes évoqués dans ce Rapport est proposé à la fin de chaque chapitre.